



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

incidences de la crise sanitaire Lactalis pour les producteurs laitiers

Question au Gouvernement n° 464

Texte de la question

INCIDENCES DE LA CRISE SANITAIRE LACTALIS POUR LES PRODUCTEURS LAITIERS

M. le président. La parole est à Mme Géraldine Bannier, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

Mme Géraldine Bannier. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse au ministre de l'agriculture. Monsieur le ministre, députée de la circonscription où est localisée l'usine Lactalis de Craon, je voudrais d'abord adresser toute ma solidarité aux familles concernées par la contamination du lait infantile, en France comme à l'étranger, aux salariés touchés par les mesures de chômage technique et aux fonctionnaires des services de l'État accusés face à ce qui ressemble à une suite de dysfonctionnements, tant sur le site de production que lors de la procédure à améliorer de retrait-rappel. Seule la justice pourra mettre à jour et clarifier ces dysfonctionnements ; l'essentiel est d'abord que les nourrissons retrouvent la santé, que l'entreprise puisse à nouveau fonctionner dans un cadre de sécurité parfait et que les salariés retrouvent la sérénité.

J'avais prévu de revenir sur l'historique de cette affaire, mais au vu des prises de parole qui ont eu lieu et des nombreux articles de presse, ma question portera sur l'impact potentiel de cette crise sanitaire sur les producteurs laitiers en contrat avec Lactalis. Le P.-D.G. de l'entreprise s'est engagé à ce que la collecte soit assurée intégralement et maintenue quelle que soit la durée de l'arrêt de production ; le site ne serait pas fermé ; Lactalis s'engage également sur le prix du litre de lait payé aux producteurs. L'impact sur l'image du lait risque toutefois d'être important. Nos producteurs ont traversé des années de crise profonde et ont vu avec soulagement le prix du lait s'établir de nouveau à 330-340 euros la tonne fin 2017. Ils attendent beaucoup des états généraux pour obtenir enfin une rémunération juste et valorisante de leur travail ; on leur annoncerait, semble-t-il, un tarif à 320 euros seulement la tonne pour janvier-février.

À quelques jours d'une manifestation d'agriculteurs, pouvez-vous, monsieur le ministre, confirmer les engagements de Lactalis et évoquer les mesures que le Gouvernement pourrait mettre en place pour accompagner nos producteurs ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes MODEM et REM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Stéphane Travert, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Madame la députée, je sais l'inquiétude des salariés du groupe Lactalis et celle des producteurs laitiers ; mais je sais aussi l'inquiétude des parents dont les enfants sont tombés malades du fait de la contamination à la salmonelle sur le site de Craon. Vous craignez que cette affaire n'entache la réputation et ne fragilise la solidité économique d'une filière, mais en tant que ministre chargé de l'alimentation, j'affirme que la sécurité sanitaire est un préalable et une condition incontournable pour obtenir la confiance des consommateurs dans les produits mis sur le marché et pour assurer la performance globale d'une filière. J'insiste sur le rôle et les responsabilités de chacun dans la chaîne alimentaire : comme

dans toute chaîne, les maillons sont interdépendants et chacun est responsable devant les autres. L'entreprise doit mettre à disposition de ses clients un produit sain et parfaitement contrôlé ; les services de l'État, s'assurer de l'efficacité des systèmes de maîtrise des risques de chacun des acteurs. Ces contrôles portent sur l'ensemble de la chaîne alimentaire, de la fourche jusqu'au biberon, et sont opérés de manière complémentaire par les services des ministères chargés de l'agriculture et de l'économie.

À ma demande, j'ai reçu ce matin M. Emmanuel Besnier, le P.-D.G. de Lactalis, et après cette séance de questions au Gouvernement, je réunirai l'ensemble de la filière laitière pour faire le point sur la situation, les actions à conduire et les premiers enseignements à tirer. S'agissant spécifiquement de l'usine de Craon, je me suis assuré auprès du P.-D.G. de Lactalis de la continuité de la collecte de lait et du maintien des salariés du groupe. Quant aux enseignements à tirer de cette affaire, ils s'inscrivent pleinement dans la feuille de route des états généraux de l'alimentation dont s'inspire le projet de loi que je présenterai lors du Conseil des ministres du 31 janvier prochain. *(Applaudissements sur les bancs du groupe REM ainsi que sur quelques bancs du groupe MODEM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Géraldine Bannier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 464

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 janvier 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 janvier 2018](#)